Site, bulletin, revue

Pierre Cristofari

Avec quatre numéros par an, adressés aux seuls adhérents, le BIPP a dû s'adapter.

Les temps changent, les budgets aussi. Celui de l'AFPEP est bien géré, toutes les économies possibles sont traquées ; il y a beau temps que les indemnités des dirigeants n'existent plus, qu'on ferme son cabinet pour une entrevue à la CNAM ou au Ministère sans la moindre contrepartie, que les frais de déplacement des membres du Bureau et du CA ne sont remboursés que partiellement, que bien des factures sont payées par la poche de l'un ou l'autre. À part les salaires de notre trop peu nombreux personnel, tout y passe.

Avec le seul budget des adhésions - en régulière augmentation, ce qui est rare dans la désaffection syndicale actuelle - le nombre des missions, dans le domaine du rapport avec nos tutelles, du médico-social ou des cliniques privées, augmente.

Situation qui nous réjouit, montrant que de plus en plus, nous sommes la référence en matière de psychiatrie libérale. Mais situation de plus en plus coûteuse en temps, en énergie et en argent.

L'immédiateté de l'information relève du site Internet (www.afpep-snpp.org). Les élaborations théoriques d'envergure de la revue « Psychiatries ». Le BIPP est, dans le cadre de nos moyens actuels, l'articulation entre le site et la Revue, complété par les lettres que nous vous envoyons de façon ponctuelle en fonction de nos actions. Articulation qui suppose un aller-retour permanent entre la réflexion théorique et clinique et l'action syndicale.

Nous ne trouvons plus de soutien publicitaire de l'industrie pharmaceutique. Est-ce un mal, quand elle envahit tout ? Forcés d'être libres, nous y gagnons une sérénité à laquelle il sera difficile de renoncer.

Pierre CRISTOFARI